

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 2 Juillet 2008
--

Présents :

Monsieur Dominique de THEZY
Monsieur Alain BACRO
Madame Béatrice HENIN
Monsieur Jackie VANBELLE
Monsieur Henri- Paul FIN
Monsieur Jean-Claude PINCHON
Madame Corinne BELVALETTE

Monsieur Christian LUSSON
Madame Christelle SURGET
Madame Marie- Alix LEFEBVRE
Monsieur Jacques PINTE
Madame Catherine LECLERCQ.
Monsieur Stéphane CALLIES
Madame Claudette JOLY- COTREL

Excusée :

Madame Aline CHOQUET donne pouvoirs a Madame Marie-Alix LEFEBVRE

La séance est ouverte à 20h00

Madame Catherine LECLERCQ est désignée comme secrétaire de séance.

L'ordre du jour est le suivant :

En préalable Monsieur le Maire propose d'ajouter 2 points à l'ordre du jour compte tenu de l'urgence

- Règlement de l'utilisation de la salle des fêtes et tarifs
- Désignation du représentant de la Commune auprès de la défense nationale

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

DELIBERATIONS

- 1) Le compte rendu de la séance du 4 juin est adopté à l'unanimité.

- 2) Le cahier des charges des études du P.L.U est adopté à l'unanimité,

Le conseil autorise également Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil Général une subvention pour l'élaboration de ce document. Elle peut être de 25% du Coût HT avec un maximum de 7 500 €
La remise des offres est fixée au 25 août.

Après études des propositions, 3 ou 4 équipes seront auditionnées.

Les études seront menées sur une période de 4 mois et huit réunions (1 par quinzaine) permettront d'en suivre l'évolution.

- 3) Le conseil décide à l'unanimité d'établir sur l'ensemble du territoire communal le régime de la PVR (participation à la voirie et aux réseaux divers).

Des délibérations spécifiques seront soumises au conseil pour déterminer les modalités d'application dans chaque secteur concerné.

- 4) Le conseil acquiesce à l'unanimité au déclassement du CD 7 par le conseil général entre les boulevards extérieurs à Amiens et le rondpoint d'accès à la rocade au droit du CD7, sur le territoire communal.

Une soulte sera attribuée à la commune par le Conseil Général, au profit d'Amiens Métropole gestionnaire de cette voie.

- 5) Le conseil adopte la liste des contribuables proposés par la commune à la direction départementale des impôts : Monsieur Jacques BELVALETTE à été substitué à Madame Corinne BELVALETTE.

- 6) Le conseil sollicite l'adhésion de la Commune de Saint-Fuscien au SIVU créé par BLANGY-TRONVILLE, BOVES, GLISY et LONGUEAU pour la gestion des relais d'assistantes maternelles ; Délibération adoptée à l'unanimité.
- 7) Le conseil approuve le dossier de subvention au titre de la réserve parlementaire de notre député pour la remise en peinture de la salle des mariages et l'entrée de la mairie.
- 8) Le conseil décide à l'unanimité de la création d'un poste d'adjoint territorial de 2ème classe supplémentaire.
- 9) Le conseil adopte à l'unanimité les tarifs de location et les conventions de mise à dispositions de la salle polyvalente aux associations et aux particuliers.
- 10) La candidature de Monsieur Christian LUSSON comme représentant de la Commune auprès de la défense nationale est adoptée à l'unanimité.

COMMUNICATIONS

- Monsieur Jackie VANBELLE et Jean-Claude PINCHON rendent compte de l'avancement des travaux dans la Commune notamment de l'église et de l'aménagement de la route de CAGNY, ainsi que du projet de réglementation du stationnement rue de CAGNY.
- Un certain nombre de demandes particulières sont exprimées par les conseillers qui seront transmises aux services gestionnaires.
- Monsieur le Maire informe le conseil que les difficultés survenues pour la distribution des repas aux personnes âgées sont levées.
- Marie-Alix LEFEBVRE rappelle le programme des fêtes du 12, 13 et 14 juillet.
- La Brouette Samoïse organise le 28 septembre sa manifestation annuelle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45.